



Lille

## Le double-sens cyclable devient la règle

Créé le 06.07.10 à 06h09 -- Mis à jour le 06.07.10 à 06h09



*La communauté urbaine espère déployer tous les double-sens dans l'agglomération d'ici à 2011. E. DELPIERRE / 20 MINUTES*

### Déplacements

## Les utilisateurs de petite reine pourront rouler dans tous les sens en centre-ville

C'est peut-être la dernière phase de l'invasion des vélos en centre-ville. La communauté urbaine de Lille (LMCU) a annoncé hier l'application progressive du décret « Code de la Rue » à l'ensemble des zones 30 et zones de rencontre de l'agglomération. Au programme, d'ici fin 2011 : le déploiement de « double-sens cyclables » sur la majorité des 117 km de rues qui n'en sont pas encore dotées. Le dispositif permet aux cyclistes de croiser les voitures sur les voies à sens unique... « C'est l'un des aménagements cyclables les plus sûrs car il réduit la vitesse, et on voit venir le danger », affirme Vinciane Faber, l'élue communautaire (Verts) en charge du Plan vélo. Sur le terrain, il y a encore du travail pour convaincre.

### Marquage au sol

« C'est dangereux, mais je m'y suis habituée », résume Chloé, 26 ans, riveraine de l'hypercentre, après avoir croisé un cycliste rue du Priez. C'est tout le pari d'Eric Quiquet, le vice-président (Verts) en charge des déplacements à LMCU : « Plus il y aura de double-sens en ville, plus les automobilistes y feront attention. » « L'idéal ce serait d'avoir une voie séparée par des plots, même en contresens », estime tout de même Virginie, 39 ans, qui travaille et vit au centre de Lille. Impossible dans toutes les rues, faute de largeur. Pour la plupart des cas, un marquage au sol très net sera instauré à chaque croisement, prolongé par la matérialisation de petits vélos le long du parcours. Budget : deux millions d'euros.

Dans le Vieux-Lille, seules la rue d'Angleterre et la rue Basse échapperont au dispositif. « Pendant un an », précise Vinciane Faber, prête à « enlever quelques places de parking pour rendre possible le double-sens ». De quoi faire râler les automobilistes rescapés du centre-ville ? « Tant mieux s'ils sont embêtés, car alors ils se rendent compte qu'il faut partager la voie avec les cyclistes », explique Elise Défossez, de l'association Droit au vélo (Adav).

À la Sécurité routière, on n'y voit pas malice : « Les double-sens cyclables ne sont pas accidentogènes », martèle-t-on ainsi à Strasbourg, où ils sont installés depuis 1983. Même Philippe Duez, conseiller municipal d'opposition (NC) à Lille, est d'accord. Mais il prévient : « Il faudra veiller aussi à ce que les cyclistes respectent eux-mêmes un peu plus le code de la route. »

Olivier Aballain